

Les métiers du soin et du dressage



© Luciano de Faveri / Fotolia

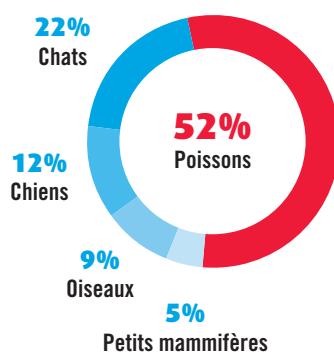
Travailler dans une animalerie, éduquer des chiens pour l'armée ou les personnes malvoyantes, s'occuper des chevaux dans un haras, soigner les animaux dans un zoo... il existe des métiers variés en lien avec le dressage et le soin des animaux. L'armée et la police recrutent également des maîtres-chiens.

DES MÉTIERS QUI RECRUTENT



Toiletteur-se
Vendeur-se en animalerie
Maître-chien

PRÈS DE 63 MILLIONS D'ANIMAUX DE COMPAGNIE EN FRANCE



Source : Facco / TNS Kantar 2016

BÉNÉVOLAT À LA SPA



Vous pouvez être bénévole à la SPA. Cet engagement permet d'acquérir une expérience concrète aux côtés des animaux.
<http://la-spa.fr/devenir-benevole>

Secteur et emploi

Une filière en expansion

Le bien-être animal est de plus en plus pris en compte. La filière animalière développe sa réglementation et se professionnalise. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Des millions d'animaux de compagnie

Chats, chiens mais aussi poissons, rongeurs, reptiles, chevaux... La France compte (officiellement) près de 63 millions d'animaux de compagnie : les activités concernant le soin et le confort de l'animal connaissent donc une forte expansion.

Les animaux domestiques deviennent des membres de la famille à part entière et, surfant sur cette tendance, des métiers et de nouvelles façons d'exercer apparaissent : toiletteur-se à domicile, ambulancier-ère pour animaux, comportementaliste canin...

■ Toilettage et vente : des secteurs qui recrutent

Les Français dépensent de plus en plus pour leurs animaux. Chaque année, ils consacrent environ 200 € de leur budget à leurs chats, chiens et autres compagnons. Au total, le marché des animaux de compagnie représente entre 4,5 à 4,8 milliards d'euros, autant que celui des jeux vidéo!

Le toilettage et la vente bénéficient particulièrement de la croissance de ce secteur, avec le développement de nouveaux concepts de magasins et de services dédiés aux animaux. On compte environ 5 600 entreprises de toilettage en France.

En tant que toiletteur, il est possible de travailler comme employé ou d'ouvrir son propre commerce. Certains toiletteurs se déplacent directement chez les propriétaires de chiens ou de chats, mais cette activité reste encore assez rare.

Les débouchés sont également nombreux dans les chaînes d'animalerie et certaines jardineries.

■ Peu d'emplois dans les réserves naturelles ou les zoos

En France, on compte environ 350 réserves naturelles et plus de 350 zoos. Chaque lieu organise son propre recrutement mais les postes sont rares.

Offres d'emploi sur :

www.reserves-naturelles.org

Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels :

www.reseau-cen.org

On y trouve, par exemple, des soigneur-se-s (qui s'occupent des animaux au quotidien), des animateur-trice-s saisonnier-ère-s ou des chargé-e-s d'études « bases de données oiseaux ».

■ Dressage et sécurité : des postes dans le privé

Les maîtres-chiens s'occupent d'éduquer et de dresser un chien afin d'aider des personnes ou de surveiller des lieux. Ce sont surtout les entreprises de sécurité privée qui emploient des maîtres-chiens. Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) agent de sécurité ou le certificat de qualification professionnelle (CQP) agent de prévention et de sécurité sont indispensables pour exercer.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la sécurité et de la surveillance* n° 2.544.

L'armée recrute, chaque année, quelques maîtres-chiens dans l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine et la gendarmerie. Mais le nombre de postes reste limité. Dans l'armée de terre, 67 postes étaient ainsi proposés en 2019.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la Défense nationale* n° 2.541.

■ Travailler à la SPA

La Société protectrice des animaux (SPA) engage des animaliers (employé-e d'entretien, garçon ou fille de chenil, employé-e de chatterie, aide-vétérinaire), des auxiliaires vétérinaires et des vétérinaires. D'autres emplois existent également : inspecteur-trice-enquêteur-trice, chauffeur-se secours animalier, gardien-ne.

Mais sachez que les refuges de la SPA fonctionnent notamment grâce à l'engagement de bénévoles. Devenir jeune bénévole à la SPA peut être le moyen de se familiariser avec les animaux, en les nourrissant ou en les promenant.

www.la-spa.fr

■ Quelles qualités requises ?

Dans le domaine du **dressage**, patience et pédagogie avec les animaux sont nécessaires car plusieurs années sont parfois indispensables pour voir le résultat d'un dressage. Un sens aiguisé de l'observation est également requis pour pouvoir déceler chez l'animal un comportement anormal. Le sens de la pédagogie est un plus si l'on veut enseigner et communiquer sa passion au sein d'ateliers et sensibiliser les enfants à la protection des animaux.

Le **soin aux animaux** (nourriture, nettoyage des cages et des bassins...) implique de vivre auprès d'eux et de ne pas être rebuté par des tâches ingrates.

Ces métiers demandent aussi de bonnes connaissances théoriques en biologie animale, réglementation...

À LIRE AUSSI

Les métiers de l'élevage n° 2.131

Vétérinaire et auxiliaire vétérinaire n° 2.133

Les métiers du cheval n° 2.134

Les métiers de la sauvegarde de la faune et la flore n° 2.142

J'aime les animaux n° 1.917

Métiers

Soins et vente

S'occuper d'animaux de compagnie ou du dressage d'un animal suppose des techniques et des qualités bien précises. Dans certains cas, il faut aussi avoir le sens du commerce.

■ Vendeur·se en animalerie

Il travaille dans des magasins vendant des animaux vivants ou dans le rayon animalerie des jardinerie où il informe et conseille les clients. Mais son rôle n'est pas seulement commercial : il doit également se consacrer au soin des animaux et à l'entretien des cages.

C'est aussi un gestionnaire chargé de vérifier les stocks, de passer les commandes et de les réceptionner.

Les animaux demandent une attention particulière et beaucoup de rigueur. Le vendeur doit donc être passionné pour connaître au mieux leurs réactions, leurs besoins, leurs conditions de vie. Bien savoir parler de l'animal, trouver les arguments qui font mouche, est aussi un atout pour réussir une vente.

Les conditions de travail sont parfois difficiles : cris d'animaux, fortes odeurs, horaires contraignants.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : bac pro conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin, bac pro technicien conseil-vente en animalerie ; BTSa technico-commercial spécialité animaux d'élevage et de compagnie.

■ Responsable de rayon animalerie

Ce professionnel manage et gère un rayon animalerie au sein de magasins spécialisés (jardinerie, animaleries), de grandes et moyennes surfaces, de libres-services agricoles, en contact avec les clients et avec différents intervenants (chef de rayon, responsable de magasin, fournisseurs, services vétérinaires...).

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 € environ, selon l'établissement.

Formation : BTSa technico-commercial spécialité animaux d'élevage et de compagnie ; licence pro ; titre de distrimanager.

■ ToilettEUR·se d'animaux

Il réalise des soins animaliers de toilette selon les besoins et les caractéristiques de l'animal et les règles d'hygiène. Il tond, lave, brosse et sèche le pelage de l'animal. Les soins ne sont pas seulement esthétiques mais aussi nécessaires pour le confort et la santé des bêtes. Il peut également effectuer la préparation ou la distribution de nourriture aux animaux.

Avec de l'expérience, il peut diriger un salon de toilettage. Le toilettage concerne tous les animaux domestiques.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic) en tant que salarié ; à partir de 1 700 € à son compte.

Formation : aucun diplôme n'est exigé mais il existe le certificat technique des métiers (CTM) de toilettEUR canin et félin (niveau CAP) en apprentissage et le brevet technique des métiers (BTM) toilettEUR canin et félin (niveau bac).

■ Taxidermiste

Le taxidermiste donne une apparence vivante à un animal mort dans un but artistique, scientifique ou pédagogique. Il nettoie et tanne la peau, surveille le séchage, crée un mannequin dans un autre matériau et y ajuste la peau, assure les finitions et la présentation de l'animal. Il a des connaissances en anatomie, physiologie, chimie, physique, technologie des matériaux et aussi en dessin, modelage et peinture.

Il travaille dans un atelier artisanal pour une clientèle privée ou dans un musée national pour faire connaître au public les différents animaux du monde et préserver la mémoire des espèces disparues.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) environ en tant que salarié.

Formation : CAP taxidermiste (uniquement par la voie de l'apprentissage).

ATTESTATION DE CONNAISSANCES ACACED

Pour pouvoir vendre, élever, garder ou transporter des animaux, l'**Attestation de connaissances pour les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (ACACED)** est obligatoire. Il s'agit d'un document officiel délivré par la préfecture. Il atteste des compétences techniques et des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie. Pour l'obtenir, il faut suivre une formation (durée : 14h, puis 4h par catégorie supplémentaire d'animaux) sanctionnée par un examen et adresser un dossier de demande à la préfecture de votre département.

■ Employé·e de chenil

Dans un chenil commercial, un refuge animalier, une fourrière animale, il est rattaché au responsable du pôle qui a en charge les animaux du chenil. L'animalier distribue les aliments, entretient les box, toilette les animaux et maîtrise leur comportement afin de détecter toute anomalie. Il assure aussi la présentation et la rotation de groupe de chiens, et entretient les espaces verts autour du chenil.

Issu normalement d'une formation en relation avec le domaine, il a une expérience significative dans les soins aux animaux, l'étude de comportement et l'entretien du chenil.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : bac pro conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin.

■ Éleveur·se de chiens ou de chats

Il nourrit les animaux, nettoie leur box et leur donne des soins particuliers (toilette, griffes). L'éleveur assure également leur exercice physique.

L'éleveur salarié exerce son travail dans le cadre d'une équipe, le plus souvent familiale. Lorsqu'il est à son compte, l'éleveur doit être très disponible et adapter ses horaires aux besoins de ses animaux. Il travaille le week-end, les jours fériés et parfois la nuit (en cas de maladie, aide à la mise bas).

Témoignage

Laeticia, toiletteuse d'animaux domestiques

Pour faire ce métier, il faut aimer les animaux et avoir un bon feeling avec eux. Ensuite il faut être patient, sérieux et rigoureux car le propriétaire qui nous confie son animal nous fait confiance.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : BPA travaux de l'élevage canin et félin (niveau CAP); bac pro conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin.

■ Animalier·ère de laboratoire

Il s'occupe des animaux (rats, lapins, souris...) dans un centre de recherches (élevage, entretien, manipulation). Il veille sur leur état de santé, leur alimentation, leur hygiène, sachant que des expérimentations seront pratiquées sur eux.

Autres appellations : technicien·ne animalier·ère de laboratoire, technicien·ne en expérimentation animale.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : bac pro technicien en expérimentation animale, BP technicien animalier en unité d'expérimentation.

■ Soigneur·se dans un parc animalier ou zoologique

Le soigneur assure la propreté des lieux de vie des animaux et les nourrit. Il assiste parfois le vétérinaire dans son travail.

Dans les zoos rattachés au **Muséum d'histoire naturelle**, le recrutement se fait sur concours, à partir d'un CAP, ouvert aux candidats de 18 à 45 ans. Les soigneurs des **zoos municipaux** ont le statut d'employés municipaux. En revanche, les soigneurs dans les **zoos privés** ne bénéficient d'aucun statut officiel ni de mode de recrutement particulier.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : il existe des titres ou certifications de soigneur animalier ou de soigneur animateur d'établissements zoologiques accessibles en formation continue.

■ Taxi / Ambulancier·ère animalier·ère

Le taxi animalier est un professionnel chargé du transport d'animaux de compagnie dans les meilleures conditions de bien-être et de sécurité, avec ou sans le propriétaire, à destination d'une pension canine ou féline, d'un salon de toilettage selon le choix du propriétaire.

Ce métier peut s'accompagner de l'activité d'ambulancier animalier. Celui-ci porte secours aux animaux rapidement et les conduit à la clinique vétérinaire.

Le taxi ou l'ambulancier animalier doit disposer d'un agrément de transport et d'un véhicule aménagé.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : il n'existe aucune formation reconnue par l'État et l'activité n'est pas à ce jour réglementée mais il est possible de faire des formations au Groupement des taxis ambulances animaliers de France (GTAAF).

<http://formations-tav-gtaaf.fr>

■ Palefrenier·ère-soigneur·se

Il assure quotidiennement le nettoyage des écuries et les soins aux chevaux : litière, nourriture, pansement et soins vétérinaires élémentaires. Il entretient également le matériel (selles, harnais) et détend les chevaux avant ou après leur entraînement. Dans les écuries importantes, il s'occupe uniquement des soins aux chevaux.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du cheval* n° 2.134.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : CAP agricole palefrenier soigneur.

PET-SITTER

Pour arrondir vos fins de mois, vous pouvez devenir **pet-sitter**. Le travail consiste à s'occuper d'un chien, d'un chat (ou d'un autre animal !), à lui donner à manger, l'occuper ou le promener pendant que son maître est absent. Le tarif est d'environ 15 € pour une journée de garde.

Dressage

De nombreux métiers liés à la sécurité et au sauvetage s'exercent dans l'armée (armée de terre, armée de l'air, marine, gendarmerie, protection civile) ou dans la police. Dans le secteur privé, vous pouvez travailler comme éducateur·trice canin, maître-chien, éducateur·trice de chiens guides d'aveugles ou comportementaliste.

■ Éducateur·trice canin·e

L'éducateur canin a pour rôle d'adapter le comportement du chien à son environnement et aux contraintes de notre société. Il explique au maître le fonctionnement de son chien. Il sait reconnaître des comportements déviants mais n'est pas habilité à établir un diagnostic médical et à mettre en place une thérapie comportementale, seul le vétérinaire comportementaliste est compétent.

Il exerce son activité lors de cours particuliers et/ou collectifs au sein de sa structure, lors d'interventions à domicile et il délivre des conseils verbaux ou écrits. Il peut diversifier ses activités : dressage, pension, élevage... Il doit posséder une importante capacité d'observation, de communication avec l'animal et avec son maître, et développer ses connaissances sur le comportement canin.

L'éducateur canin est souvent chef d'entreprise. Les conditions de travail peuvent être pénibles : horaires

contraignants (en dehors des heures de travail des clients), disponibilités, exigences de la clientèle...

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : BP éducateur canin (niveau bac).

■ Dresseur·se animalier·ère

La pub, le cinéma, la télévision ou la photo font souvent appel aux animaux savants chargés d'animer une scène de la vie courante.

Le dresseur doit comprendre son animal pour l'entraîner en vue de tournages ou de spectacles. Cela demande beaucoup de travail et de patience.

Salaire brut mensuel débutant : variable selon le contrat.

Formation : pas de formation reconnue.

QUI EST PROPRIÉTAIRE DU CHIEN ?

Dans l'armée ou la police, les animaux appartiennent au corps pour lequel ils « travaillent ». Ils vivent dans des chenils. Dans le privé, les maîtres-chiens sont le plus souvent propriétaires de leurs animaux. Les agents sont indemnisés pour les frais de santé et d'entretien. Les chiens doivent être âgés d'au moins dix-huit mois pour exercer. La liste de race de chiens autorisés pour ces activités est indiquée par la société centrale canine.

www.centrale-canine.fr rubrique Les activités canines / Races autorisées au mordant

■ Moniteur·trice-éducateur·trice de chiens guides d'aveugles

Pondération, sens du contact, compréhension du chien et excellente santé sont des qualités indispensables pour se former au métier d'éducateur de chiens guides d'aveugles.

Un éducateur doit être polyvalent : il n'est pas seulement en relation avec les chiens, mais aussi avec les personnes déficientes visuelles et le public. Il exerce au sein d'une école de chiens guides.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € environ (Smic).

Formation : titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles (niveau bac + 2) en alternance.

■ Maître-chien dans la sécurité et le gardiennage

Le maître-chien veille à l'éducation et à la bonne santé de son animal. Il peut travailler pour des sociétés privées de gardiennage et de sécurité. Il assure alors la surveillance d'un immeuble, d'un centre commercial, ou d'un événement.

Les quelque 10 000 entreprises de sécurité privées en France sont de plus en plus sollicitées en raison des menaces terroristes. En 2019, plus de 38 500 projets de recrutements d'agents de sécurité étaient répertoriés par Pôle emploi (attention, tous ne sont pas maîtres-chiens).

La qualification de maître-chien nécessite une excellente condition physique et un bon équilibre nerveux. Le maître-chien doit être calme et avoir de l'autorité pour s'imposer à l'animal sans le brusquer inutilement. Ses horaires de travail varient en fonction de son lieu d'exercice et des aléas extérieurs.

Autre appellation : agent-e cynophile de sécurité.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 (Smic) à 1 900 €.

Formation : bac pro métiers de la sécurité ; titre d'agent de sécurité conducteur de chien d'intervention (ASCCI) ou d'agent cynophile de sécurité.

■ Maître-chien de recherche et de sauvetage

Ce maître-chien intervient pour rechercher une personne égarée ou disparue (tremblement de terre, avalanche...). Il exerce dans le cadre de la protection civile qui assure des missions de secours, de formation aux premiers secours et d'aide humanitaire sur le territoire national et à l'étranger.

Salaire brut débutant : à la mission, sur la base du Smic horaire (10,15 € brut).

Formation : Le **brevet national de maître-chien de recherche et de sauvetage** délivré par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Il existe 4 spécialités : maître-chien d'avalanche ; maître-chien de recherche et sauvetage des personnes égarées ; maître-chien de recherche et sauvetage en décombres ; maître-chien sauveteur aquatique.

■ Maître-chien dans l'armée

L'armée de terre, celle de l'air et la marine proposent une formation spécifique de maître-chien aux personnes engagées.

Armée de terre : pour accéder à la formation, il faut avoir entre 17,5 ans et moins de 30 ans. Posséder un diplôme de niveau CAP ou bac est apprécié.

www.sengager.fr/emplois/maitre-de-chien

Contactez le Cirfa (Centre d'information et de recrutement des forces armées) de votre région.

www.sengager.fr//ou-nous-rencontrer

Armée de l'air : elle propose la formation d'équipier·ère maître-chien de l'air et de maître-chien parachutiste de l'air. Il faut avoir moins de 30 ans et signer un contrat de 4 ans. Il est possible d'accéder à ces deux formations à partir de la fin de classe de 3^e.

Contactez le Cirfa (Centre d'information et de recrutement des forces armées) de votre région.

<https://devenir-aviateur.fr>

Marine : pour devenir maître-chien dans la marine, il faut s'engager comme fusilier marin, la spécialisation en cynophilie vient après. Pour être admis à la formation de marin, vous devez avoir entre 17 et 25 ans et le niveau bac.

www.etremarin.fr

- > Voir liste 13 du carnet d'adresses.
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la Défense nationale* n° 2.541.

■ Maître-chien dans la gendarmerie

Pour suivre les stages de formation de maître-chien dans la gendarmerie, vous devez avoir moins de 35 ans, être sous-officier de gendarmerie. Mais il est possible d'être recruté en tant que gendarme adjoint volontaire pour tester le métier de maître-chien avant d'envisager de passer le concours. Des stages de spécialisation concernent le pistage et la défense, la recherche de stupéfiants, la recherche d'explosifs.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au centre national d'instruction cynophile.

www.devenir-gendarme.fr

- > Voir liste 13 du carnet d'adresses.

■ Maître-chien dans la police

Pour devenir maître-chien dans la police nationale, il faut d'abord être gardien de la paix, officier ou commissaire de police et justifier de deux ans de service effectif. Une fois sélectionné, un stage de trois mois permet de devenir **conducteur cynotechnicien** dans la spécialité « patrouille » ou « olfaction ».

- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la police* n° 2.543.

Le conducteur cynotechnicien (niveau 1) conduit son chien afin de l'utiliser conformément aux instructions. Ses domaines d'intervention sont nombreux :

patrouille, recherche de personnes sous avalanche, pistage de stupéfiants, recherche de restes humains, recherche d'armes et de munitions ou explosifs.

Évolutions possibles :

« **Homme** » **assistant** (niveau 2) : conducteur depuis 2 ans, il apprend la psychologie du chien et les techniques de dressage, indispensables pour résoudre les situations de crise sur la voie publique.

Dresseur (niveau 3) : homme assistant depuis 2 ans, il peut accéder à un stage lui permettant de dresser des chiens de caractères différents. Le dresseur peut devenir responsable technique dans une brigade des polices urbaines.

Moniteur (niveau 4) : dresseur depuis 2 ans, il assure, dans sa brigade, des cours ou des stages de formation de conducteurs. Les formations sont assurées par le Centre national de formation d'unités cynotechniques (CNFUC).

www.lapolicenationale recrute.fr

■ Comportementaliste

Ne pas confondre « comportementaliste » et « vétérinaire comportementaliste ». Le premier n'a pas de diplôme officiel, tandis que le second a un diplôme légal des écoles vétérinaires avec une spécialisation en comportement animal.

Le comportementaliste est un conseiller en psychologie animale, notamment pour chiens et chats. Il est spécialisé dans la relation entre l'homme et l'animal.

Il se déplace à domicile, reçoit en cabinet pour conseiller les maîtres ou travaille comme salarié dans des centres de formation, des élevages ou des clubs.

Salaire brut mensuel débutant : 1 800 € environ.

Formations : elles sont dispensées par des centres privés.

Études et diplômes

Toutes les formations

Les formations en vente et élevage se situent au niveau bac pro ou BTSA (bac + 2). Les formations concernant les métiers de l'entraînement et du dressage ne sont accessibles qu'en formation continue.

■ Vente et élevage

Deux bacs pro et un BTSA sont bien adaptés au secteur de la vente en animalerie. Le titre de distri-manager et la licence professionnelle permettent de travailler comme responsable de rayon.

À savoir : certains diplômes et titres spécifiques sont uniquement préparés dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Bac pro conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin

L'accès à ce bac pro se fait par la 2nde professionnelle productions. Son titulaire développe et organise le fonctionnement de l'élevage et la commercialisation des animaux. Il élève, nourrit les chiens et chats. Il intervient dans les différentes phases du cycle de reproduction de ces animaux. Il définit et adopte une stratégie commerciale. Il est responsable de l'élevage, chef d'entreprise, employé dans des entreprises d'aliments pour animaux ou des organisations professionnelles.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Bac pro technicien-ne conseil vente en animalerie

L'accès à ce bac pro se fait par la seconde professionnelle conseil vente ou après un CAP des secteurs des services, de la transformation ou des industries agroalimentaires. Son titulaire travaille dans les entreprises spécialisées dans la distribution d'animaux de compagnie.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

BTSA technico-commercial spécialité animaux d'élevage et de compagnie

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) technico-commercial spécialité animaux d'élevage et de compagnie se prépare en 2 ans après le bac dans un établissement public ou privé.

Le titulaire de ce diplôme peut obtenir un emploi de responsable de rayon animalerie.

Le diplômé peut également poursuivre des études en licence professionnelle, voire, pour les meilleurs

élèves, présenter un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs.

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

Titre distri-manager

Le titre certifié de distri-manager option animalerie est accessible aux personnes justifiant d'un diplôme de niveau bac + 2. Il se prépare en 1 an, par alternance. Il est également accessible via la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Son titulaire peut travailler comme responsable de rayon dans une animalerie.

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

Licence professionnelle

Le lycée professionnel agricole d'Aumont a mis en place à la rentrée 2019 en partenariat avec l'université de Picardie la licence professionnelle manager centre de profits animalerie, mention commerce distribution. Cette formation vise à acquérir des compétences techniques et commerciales ainsi que des compétences spécifiques au fonctionnement d'une animalerie.

La formation est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, notamment BTSA et DUT. Le recrutement se fait sur dossier et entretien et tient compte de l'expérience et de la motivation professionnelle. Elle peut se préparer en alternance.

■ Autres formations

CAP de taxidermiste

Ce diplôme est destiné aux jeunes de niveau 3^e ayant signé un contrat d'apprentissage. La formation dure 2 ans. Les stages techniques sont assurés par le syndicat des taxidermistes/naturalistes de France.

> Voir liste 12 du carnet d'adresses.

Bac pro technicien en expérimentation animale

Ce bac pro est accessible après la seconde professionnelle technicien en expérimentation animale.

Le technicien en expérimentation animale travaille pour la recherche médicale, pharmaceutique et biologique qui utilise des animaux pour l'expérimentation.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Titre de toiletteur canin

C'est le seul titre de niveau CAP reconnu par l'État et par la profession. Il valide une formation théorique et pratique en 2 ans préparée en apprentissage ou avec un contrat de professionnalisation. Pour accéder à la formation, vous devez avoir un niveau fin de classe de 3^e, trouver un employeur et signer avec lui un contrat de professionnalisation.

> Voir liste 7 du carnet d'adresses.

Sécurité et dressage

Dans le secteur de la sécurité et du dressage, la plupart des diplômes ne sont accessibles que par la voie de la formation continue.

> Voir listes 9, 11 et 15 du carnet d'adresses.

PENSEZ À L'ALTERNANCE

L'alternance est un bon moyen de décrocher un diplôme, d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer ses études. La plupart des diplômes peuvent se préparer via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, à condition d'avoir signé un contrat de travail avec un employeur.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage n° 1.42.*



F formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent : compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *La formation continue : mode d'emploi n° 4.0.*

■ Organismes de formation

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

Comme la plupart des formations initiales sont désormais accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux organismes dispensant une formation initiale. Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Les SRFD (services régionaux de la formation et du développement) renseignent aussi sur les possibilités et lieux de formation.

www.chlorofil.fr rubrique Système éducatif agricole / Structuration et organisation / Acteurs de l'EA / DRAAF / SRFD et DAAF/SFD.

■ Diplômes

BPA travaux de l'élevage canin et félin

Ce brevet professionnel agricole (BPA) se prépare par la voie de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue. C'est un diplôme de niveau CAP qui valide une formation professionnelle aussi bien technique qu'économique.

La formation dure 800h et comprend 8 à 12 semaines de stage en milieu professionnel. Ce diplôme est délivré par unités capitalisables (UC).

> Voir liste 10 du carnet d'adresses.

BP éducateur canin

Le brevet professionnel (BP), de niveau bac, d'une durée de 1 200h, est accessible aux candidats âgés de 18 ans minimum et ayant terminé leur scolarité depuis plus d'1 an. Il se prépare dans quelques établissements seulement. Il existe la possibilité de préparer ce BP en apprentissage à partir de 16 ans.

Le BP peut être obtenu par la voie des unités capitalisables (UC).

> Voir liste 11 du carnet d'adresses.

BP technicien animalier en unité d'expérimentation

Le titulaire du BP technicien animalier en unité d'expérimentation contribue aux programmes de recherche menés en animalerie de laboratoire. Il participe à la mise en œuvre et au suivi des expérimentations sur les animaux. Il est chargé du soin et de l'élevage dans le respect du bien-être animal, de l'éthique et de la législation.

La formation dure 1 an en formation continue ou 2 ans en alternance. Un seul organisme propose cette formation, le CFPPA Vendôme.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Titre de soigneur animalier

Ce titre de niveau bac est dispensé par les 3 établissements suivants.

À la **maison familiale rurale de Carquefou (44)**, il faut avoir 18 ans révolus, avoir de l'expérience au contact des animaux (parcs zoologiques ou autres) et être en rupture de scolarité depuis 6 mois au minimum ou être inscrit à Pôle emploi. La formation dure 7 mois et comprend 16 semaines en centre et 10 semaines en entreprise.

Au **CFAA du Lot**, il faut justifier d'un diplôme agricole minimum de niveau CAP agricole, CAP ou de 2 ans d'activité professionnelle dans un métier en lien avec les animaux. Cette formation dure 10 mois en alternance avec 680h en centre, 680h en entreprise.

Le **CFPPA de Loir-et-Cher** dispense une spécialisation de soigneur animalier avec accès après le bac. La formation dure 10 mois avec 700h au centre et 14 semaines de stage en entreprise.

> Voir liste 14 du carnet d'adresses.

Titre d'agent cynophile de sécurité

Le titre d'agent cynophile de sécurité (niveau CAP) se prépare en formation continue ou en alternance. La formation est accessible aux plus de 18 ans, de niveau 3^e, ou ayant un diplôme de niveau CAP. Elle comprend des stages dans des sociétés de surveillance et de gardiennage.

> Voir liste 9 du carnet d'adresses.

Titre de moniteur-éducateur de chiens guides d'aveugles

Le titre certifié de moniteur éducateur de chiens guides d'aveugles est un diplôme de niveau bac + 2 qui se prépare dans le cadre de la formation continue. La formation dure 3 ans et est rémunérée. Elle est dispensée dans une dizaine d'établissements.

> Voir liste 8 du carnet d'adresses.

Brevet national de maître-chien d'avalanches

Formation de 11 jours dispensée par l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (Anena).

Admission : être adhérent de l'Anena et titulaire du brevet national des premiers secours, avoir une bonne maîtrise du ski, avoir suivi la pré-formation, s'engager à prendre des permanences, posséder un chien de 1 à 4 ans en bonne santé.

> Voir liste 15 du carnet d'adresses.

EN RÉGION AUSSI

Chaque conseil régional finance des dispositifs de formation destinés aux jeunes et aux adultes, correspondant aux priorités qu'il a lui-même définies.

<http://reseau.intercariforef.org>